

DISCOURS RENTREE SOLENNELLE
DU 14 JUIN 2019

**« PUISSENT NASRIN ET LES
AUTRES ... »**

Samantha PEREZ, 2^{ème} secrétaire de la Conférence

Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames, Messieurs, les Membres du Conseil de l'Ordre,
Mes Chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

L'heure est grave.

Il est temps qu'on vous révèle, enfin, la vérité.

J'ai donc décidé de prendre cette responsabilité.

Et de vous dire ce que personne, vous m'entendez personne, n'a osé encore vous dire.

Et, encore moins, dans l'enceinte de cette salle.

Vous savez la vérité dérange.

Elle dérange tellement qu'on tente toujours de la dissimuler.

Mais, en ce jour particulier, j'ai pris l'initiative de faire cesser cette hypocrisie !

On vous doit la vérité !

Oui, vous devez l'entendre.

Il est donc grand temps de lever le voile.

J'ai la gorge nouée et je suis profondément émue de vous dire tout cela :

Mes Chers Confrères, plus jeunes, moins jeunes ou moins, moins jeunes.

Ecoutez-bien ce que l'on ne vous a jamais avoué et ce que l'on ne vous avouera, hélas, jamais

Vous êtes beaux !

Oui, vous êtes beaux !

Vous êtes formidables !

Vous êtes sensationnels, intelligents, brillants, tellement dévoués et extraordinaires.

Enfin pas tous...

Mes Chers Confrères,

Qui a fait un jour votre éloge ou fera votre éloge ?

Qui ?

A part moi ?

Les pouvoirs publics ? Madame BELLOUBET ?

Vous a-t-on vraiment félicité un jour pour ce que vous faites quotidiennement pour la justice ?

Vous, qui ne comptez pas vos heures pour porter la parole de vos clients ou défendre le porte-monnaie des autres ou le vôtre ?

Pourtant que serait la justice sans vous ?

Rien.

Mesdames, Messieurs les Magistrats ne soyez pas jaloux : vous aussi vous êtes beaux !

Mais, moins que nous, il faut l'avouer.

Chers Magistrats, que feriez-vous sans les Avocats ?

Peut-être que vous auriez plus de temps, c'est une certitude.

Mais, pourriez-vous vraiment affirmer que vous rendez des décisions justes, sans le travail de l'Avocat ?

Je ne le pense pas.

Pourtant, partout et depuis fort longtemps, on tente d'affaiblir le rôle de l'Avocat en réduisant sans cesse ses fonctions.

Mais, nous pouvons tout de même être rassurés, on nous accorde encore un peu de crédibilité.

Oui, nous n'avons, pour l'heure, jamais assisté à l'expulsion d'un Confrère par les forces de l'ordre d'une salle d'audience pour s'être opposé à un renvoi.

Et si !

Bon, essayons alors de voir le bon côté des choses.

Nous avons été consultés pour la dernière réforme de la justice.

Bon, oui effectivement, la majorité des propositions faites par la profession ont été écartées.

Mais, nous avons été consultés.

N'est-ce pas ?

Oui c'est vrai, nous avons été consultés parce que nous avons fait des grèves illimitées.

C'est vrai.

Quel triste constat !

Mais, ce qui me chagrine, c'est ce paradoxe.

Oui parce que malgré tous ces événements nous devrions être satisfaits.

Nous devrions même nous estimer chanceux.

Chanceux d'exercer notre profession en France.

De pouvoir librement exercer sans craindre pour notre propre liberté ou même notre vie.

Parce que cette chance n'est malheureusement pas donnée à tous les Avocats.

Cette chance, notre chance, notre Consœur Nasrin SOTOUDEH, Avocate au barreau de Téhéran, ne l'a pas eu.

Elle est actuellement incarcérée pour avoir, en sa qualité d'Avocat, défendu le droit des femmes et protesté contre la législation qui impose le port du hijab à toutes les femmes en Iran.

Et pour ce combat, son combat, celui de la liberté et des droits de la femme, elle a été condamnée à 33 ans de réclusion et à 148 coups de fouet.

Notre Consœur a exactement fait ce que chaque femme présente dans cette salle fait quotidiennement : défendre et être libre de se vêtir comme bon lui semble.

Je n'ose imaginer les conditions inhumaines et dégradantes de sa détention mais surtout sa souffrance.

148 coups de fouet pour s'être présentée sans foulard !

Cette barbarie lui coûtera la vie.

Malheureusement, ce n'est pas la seule.

En Iran, depuis le 1er janvier 2018, ce sont plus de 13 Avocats en l'espace d'un an qui ont été arrêtés pour avoir exercé leur fonction.

Être Avocat indépendant, en Iran, à un coût celui de la liberté et de la vie.

En Turquie, la situation est similaire :

Selon les dernières informations disponibles, depuis juillet 2016 :

- 1 546 Avocats ont été poursuivis ;
- Près de 600 ont été arrêtés ;
- 274 ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement,

Ces Avocats sont présumés avoir soutenus des organisations terroristes alors qu'ils n'ont fait qu'exercer leur profession.

En chine, les Avocats sont également victimes depuis de nombreuses années de mesures de représailles et de harcèlement de la part des autorités chinoises en raison de leur engagement pour la défense des libertés de leurs concitoyens.

Le Honduras et le Mexique, sont les pays où l'on répertorie le plus d'Avocats assassinés.

Comment ne pas rappeler l'attentat du 8 août 2016 survenu au Pakistan où, 70 Avocats du barreau de Quetta ont été tués alors qu'ils étaient rassemblés devant l'hôpital de la ville après l'assassinat de leur Bâtonnier quelques heures plus tôt.

Ce 8 août, ce sont 150 Avocats sur les 280 Avocats du Baloutchistan qui ont été tués ou blessés.

Aux quatre coins du monde, les représailles et les menaces dirigées à l'encontre des Avocats n'ont cessé d'accroître ces dernières années.

En passant par les Philippines, l'Iran, le Pakistan, le Honduras, le Mexique, la Colombie, la Chine, l'Égypte et tant d'autres pays.

Les Avocats sont de plus en plus pris pour cibles, torturés, menacés, incarcérés, séquestrés et assassinés simplement pour avoir une passion dans la vie défendre.

Malgré toutes ces menaces qui pèsent sur eux, ils résistent et tentent d'accomplir corps et âme leur fonction et de défendre les droits de leurs concitoyens au péril de leur liberté voire même, de leur vie.

Quel courage !

Quelle force !

Quelle détermination !

Quelle humanité !

Quelle probité !

C'est à tous ces Confrères, ces soldats de la défense, ces casques bleus de la dignité, que je souhaite rendre hommage et adresser mon profond soutien.

Pigault-Lebrun a dit :

« J'appelle courage cette vigueur de l'âme qui fait exécuter des choses qui paraissent impossibles à des cœurs pusillanimes. Les obstacles sont en nous, ou nous sont étrangers : de là deux espèces de courage. L'un nous rend forts contre nous-mêmes, nous apprend à nous vaincre, et se nomme grandeur d'âme ; l'autre agit au dehors, renverse les obstacles, les barrières, et se nomme héroïsme ».

Ces héros, ce sont nos Confrères persécutés mais également toutes ces femmes que notre consœur Nasrin SOUDOUTEH défend et qui subissent le même sort.

Ces femmes qui tentent de s'affranchir des lois archaïques et patriarcales.

Ces femmes à qui on interdit les droits humains les plus élémentaires et, notamment, la liberté de se vêtir au nom de principes absurdes.

Parce que comme le disait, Elisabeth BADINTER :

« D'emblée, la femme est coupable par sa tenue vestimentaire de susciter des désirs impurs alors que l'homme est innocenté de les éprouver.

Son corps n'a pas la même valeur que celui de l'homme.

Il est une menace qu'il faut dissimuler pour le désexualiser et le rendre inoffensif ».

Pourquoi ?

Parce que comme le disait Simone de BEAUVOIR, en 1949 :

« La femme se détermine et se différencie par rapport à l'homme et non celui-ci par rapport à elle, elle est l'inessentiel en face de l'essentiel. Il est le sujet, il est l'absolu : elle est l'autre ».

Quel triste constat de voir que 70 ans plus tard le statut de la femme n'a pas évolué dans de nombreux pays.

Monsieur le Bâtonnier,

Mesdames, Monsieur les Membres du Conseil de l'Ordre

Mes Chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

J'espère sincèrement que lorsque mes « *succeuses* » prendront la parole d'ici quelques années, elles vous diront que mon discours prononcé le 14 juin 2019 appartient à l'histoire.

Que ces combats seront alors gagnés pour toujours.

Que la parité sera devenue le conformisme de nos sociétés, ici et ailleurs, de part et d'autre de la Méditerranée, de la cordillère des Andes, des typhons du Pacifique.

Que mes consœurs riront à gorge déployée de nos archaïsmes d'alors, de nos discours revendicatifs, de ce combat féministe devenu d'arrière-garde.

Qu'on ne dénombrera plus d'avocat en danger, condamné pour avoir défendu la cause des autres.

Que plus une banderole ne flottera jamais aux frontons de nos Ordres pour réclamer la liberté de ceux d'entre nous qui en furent privés pour avoir plaider tête nue, tête haute.

Je l'espère sincèrement.

Puisse mon propos être demain démodé et dénué de sens,

Puissent ces paroles s'envoler comme s'ancrera le respect de la défense au port de nos droits et libertés,

Puissions-nous décrocher la banderole, sereins et apaisés, et la laisser s'envoler au vent des libertés,

Puisse Nasrin se tenir demain, en Iran ou ailleurs, dans un prétoire, femme, libre, avocate !